



DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES  
Direction du développement local

## OFFRE D'ALTERNANCE

### GUICHET RENOV'OCCITANIE HAUTES-PYRÉNÉES RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS

Le Département des Hautes-Pyrénées met en œuvre depuis janvier 2021, dans le cadre du dispositif régional Rénov'Occitanie – programme national SARE – France Rénov, un Guichet unique de la rénovation énergétique constitué de 5 agents et destiné à :

- animer la dynamique locale de la rénovation énergétique,
- orienter et accompagner les ménages vers le parcours d'accompagnement adapté à leur situation.

Sous l'autorité de la Cheffe de service Tourisme et Transition énergétique et sous la coordination opérationnelle du chef de projet, l'alternant(e) :

- participe à l'information, au conseil et à l'accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation énergétique ;
- contribue à la mise en œuvre d'actions de mobilisation du grand public et des professionnels du bâtiment et de l'immobilier.

L'alternant(e) sera accompagné(e) dans son démarrage d'activités par les conseillers présents dans le service.

#### Activités principales (en appui des conseillers)

---

#### **Accompagnement des particuliers :**

- Information et conseil par téléphone, en rendez-vous, par mail et en permanences au siège et sur les territoires : délivrance de conseils techniques, environnementaux et financiers orientés vers la rénovation globale et performante selon la définition des actes métiers et du parcours SARE-SPIRE, orientation vers le dispositif d'accompagnement SPIRE selon la pertinence du projet ou vers le programme OPAH si le ménage est éligible aux aides de l'Anah

\* conseils de 1<sup>er</sup> niveau : permettre à tous les ménages (précaires ou non) et aux syndicats de copropriétaires de faire un choix basé sur l'information la plus exhaustive possible et indépendante afin d'identifier les solutions permettant de réaliser leurs projets dans les meilleures conditions en prenant en compte l'ensemble des aspects du projet (financier, juridique, technique et social) ;

\* conseils personnalisés avec remise d'un rapport : Le conseil personnalisé peut être délivré à tous les ménages (précaires ou non) et aux syndicats de copropriétaires.

Les informations fournies sont personnalisées par rapport aux besoins des ménages, leur situation financière et sociale ainsi qu'aux caractéristiques techniques de leur logement : informations sur les aides et financements spécifiques ; conseils techniques ; assistance à la mobilisation des certificats d'économies d'énergie ; assistance à l'utilisation des plateformes numériques de dépôts des aides ; proposition d'une offre de service d'accompagnement

complet jusqu'aux travaux ; proposition de réalisation d'un audit énergétique, dans les cas où celui-ci s'avèrerait pertinent, etc.

Mobilisation des partenaires pour compléter le conseil (ADIL et CAUE notamment).

- Pour les ménages bénéficiant de la réalisation d'un audit et/ou d'un accompagnement par l'opérateur de l'AREC : relecture des audits énergétiques
- Veille technique et réglementaire.

#### **Actions d'animation et de communication :**

- Contribution à la définition et à la mise en place d'actions de promotion du service, d'animation et de sensibilisation dans le cadre de projets avec les partenaires ou en initiative du CD65 ex. réunions d'information, conférences, etc.

- Participation à la définition et à la réalisation des outils de communication liés aux animations (communiqué de presse, article pour bulletins des collectivités, programme d'animations, site internet...) et à la création d'outils, documents d'information et de sensibilisation.

#### **Profil et compétences recherchées**

---

Formation Licence, BUT / Master 1, bonnes connaissances dans le domaine de la maîtrise de l'énergie ou de la thermique du bâtiment

Aisance relationnelle et bonnes capacités rédactionnelles exigées.

Créativité, dynamisme et autonomie.

Convictions nécessaires sur le sujet de la transition énergétique.

Bonne maîtrise des outils informatiques.

#### **Conditions matérielles**

---

Contrat d'apprentissage à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023

Poste basé à Tarbes – Rue Gaston Manent

Permis B nécessaire – Véhicules de service pour les déplacements professionnels

#### **Dépôt des candidatures**

---

Contact auprès de : Delphine PAMBRUN – Cheffe de service Tourisme et transition énergétique –  
Tel. 06 77 29 64 72 – [delphine.pambrun@ha-py.fr](mailto:delphine.pambrun@ha-py.fr)

Le Département recherche en priorité un élève intégrant la 3<sup>ème</sup> année de BUT mais les élèves intégrant la 2<sup>ème</sup> année peuvent également déposer leurs candidatures.

Pour candidater, merci d'adresser votre CV, une lettre de motivation, et une copie de votre carte d'identité à [delphine.pambrun@ha-py.fr](mailto:delphine.pambrun@ha-py.fr)

**Au plus tard le 15/06/2023**